

[NOM DE L'ENTREPRISE (LOGO)]

Politique de santé et mieux-être en milieu de travail

Par cette politique, [NOM DE L'ENTREPRISE] désire s'investir, en collaboration avec ses employés, dans une démarche d'amélioration continue de la santé et du mieux-être.

Elle considère que la prévention et la promotion de la santé sont des leviers indispensables dans l'application de cette politique.

RÔLES ET IMPLICATIONS

L'employé s'engage à :

1. Être le premier responsable de ses attitudes et habitudes de vie ;
2. Contribuer volontairement et activement de façon à favoriser un climat de mieux-être en milieu de travail.

L'entreprise s'engage à :

1. Créer et maintenir un milieu de travail sain, de confiance, de respect et d'entraide ;
2. Déterminer les besoins et les attentes des employés envers une culture de mieux-être ;
3. Établir et promouvoir des programmes de santé et mieux-être auprès des employés ;
4. Instaurer des conditions favorables pour permettre aux employés de prendre en charge leur santé ;
5. Adopter des pratiques de gestion susceptibles d'avoir une incidence positive sur la santé, le mieux-être et le développement des employés ;
6. Appuyer tout employé au cours de toute période d'invalidité de même que lors de son retour au travail ;
7. S'assurer que les lieux de travail sont sécuritaires ;
8. Mettre à la disposition des employés une ou des ressources attirées à la réalisation et au maintien de cette politique.

L'entreprise et ses employés s'engagent conjointement à :

1. S'assurer que les actions mises en place dans le cadre de cette politique toucheront quatre sphères d'activité reconnues pour leur impact significatif sur la santé et le mieux-être, soit :
 - Les habitudes de vie du personnel (p. ex. la nutrition, l'activité physique) ;
 - La conciliation travail-vie personnelle (p. ex. horaire flexible, télétravail) ;
 - L'environnement de travail (p. ex. lieux sécuritaires) ;
 - Les pratiques de gestion promouvant et appuyant l'application de la présente politique.

Cette politique consolide les valeurs de responsabilisation individuelle, collective et organisationnelle de même que les valeurs d'équité et de soutien aux personnes.

Cette politique sera révisée annuellement et au besoin.

Signature(s) Date

Note : Ce document est fourni à titre indicatif seulement. Il ne vise pas à remplacer les conseils d'un professionnel.